

Temps d'accueil Vacances

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18H30
Possibilité de prendre son repas sur place

Tarifs

Tarifs indiqués en fonction du quotient familial

Pour tout changement concernant votre quotient familial, nous le signaler afin que l'on puisse réajuster votre tarif, exceptés les forfaits annuels.

Adhésion annuelle: 25 €

PRIX 1/2 journée ou Journée Ou PRIX Forfait
Supplément pour les activités payantes



	MERCREDI +/- 35/an				VACANCES +/- 50/an			
	1/2 journée	Forfait annuel	journée	Forfait annuel	1/2 journée	Journée	Forfait semaine	Forfait annuel
T6 > 2001	9,00 €	155,00 €	12,50 €	218,00 €	9,00 €	12,50 €	50,00 €	400,00 €
T5 > 1601	8,00 €	140,00 €	12,00 €	210,00 €	8,00 €	12,00 €	40,00 €	350,00 €
T4 > 1201	6,00 €	105,00 €	9,00 €	155,00 €	6,00 €	9,00 €	36,00 €	250,00 €
T3 > 901€	4,00 €	70,00 €	6,50 €	105,00 €	4,00 €	6,50 €	23,00 €	175,00 €
T2 > 601 €	3,50 €	61,00 €	4,00 €	70,00 €	3,50 €	4,00 €	15,00 €	110,00 €
T1 < 600 €	2,80 €	49,00 €	3,00 €	52,00 €	2,80 €	3,00 €	10,00 €	85,00 €

Engagement des familles

(extrait) - Rappel

L'inscription de votre enfant vous engage :

- à avoir pris connaissance et **accepter sans restriction aucune** le fonctionnement de l'accueil de loisir.
- [...] **Pour chaque mercredi et période de vacances**, il vous appartient [...] d'inscrire votre enfant lors des permanences d'inscriptions [...]. Suite à ces inscriptions, en cas de modification ou désistement, [...] prévenir **par écrit** [...], au moins 24h à l'avance, sous peine de facturation. [...]. Pour toute absence pour raison médicale, un justificatif médical sera demandé.
- à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil de loisirs [...]. Tout retard à la fermeture de l'accueil de loisirs, sera facturé **3 € / enfant**.

Vacances d'Hiver 2022

Accueil de Loisirs / 4 - 10 ans
Lundi 7 < vendredi 18 février






Ne pas jeter sur la voie publique

Cercle Paul Bert Blosne - Pôle Landrel



10 chemin du landrel - 35200 Rennes
02 99 32 32 10 — 06 17 17 78 08
landrel@cerclepaulbert.asso.fr
habitants.savary@cerclepaulbert.asso.fr

www.cerclepaulbert.asso.fr



		Lundi 07/02	Mardi 08/02	Mercredi 09/02	Jeudi 10/02	Vendredi 11/02	Lundi 14/02	Mardi 15/02	Mercredi 16/02	Jeudi 17/02	Vendredi 18/02
4-6 ans	Matin	L'art de la vie Et Jeux de connaissances	Réalisons un avion	Multisports au gymnase	Atelier Petit Pâtissier	Multisports au gymnase 	Jeux de société	Flocons volent	Multisports au gymnase 	Dessinons des voitures	Contes de l'hiver
	Après-midi	Découverte des moyens de transport	Sortie Aéroport (sous réserve)	Fabriquons Une voiture 	Tableau d'hiver	Réalisation d'un Bonhomme de neige	Atelier P'tit bricoleur	Intervention « des petits Débrouillards » Tarif : 4,50 €	Arbres enneigés	Sortie au manoir de L'Automobile Tarif : 10 € Départ : 13h Retour : 17h	Jeux hivernaux au gymnase

SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19

7-10 ans	Matin	L'Art de la vie Et Jeux de connaissances	Fabriquons des nichoirs Et Ramassons des pommes de pins	Réalisation d'avions 	Matinée de l'enfant	Guirlandes hivernales	Fabrication Flocons de neige Et Loup-Garou	Village enneigé (suite)	Atelier Du Meilleur Pâtissier	Fabrication de voitures 	Matinée de l'enfant
	Après-midi	Peinture de l'hiver	Jeux hivernaux Et Questions pour un champion	Sport au gymnase	Sortie Aéroport (sous réserve)	Sport au gymnase	Village enneigé	Sortie Piscine Tarif : 4,50 € Départ : 13h Retour : 17h	Sport au gymnase 	Sortie Au manoir de L'Automobile Tarif : 10 € Départ : 13 h Retour : 17 h	Jeux hivernaux au gymnase

Vacances d'hiver 2022 : inscriptions sur rendez-vous au 06 17 17 78 08

(dans la limite des places disponibles)

PERMANENCES D'INSCRIPTION à l'ALSH pôle Landrel - présence obligatoire d'un responsable légal

Pour les adhérents ALSH / Passerelle : mercredis 19 et 26 janvier : 17h30-19h

Aucune inscription au secrétariat en dehors de ces permanences

- Port du masque obligatoire.
- Merci de cocher les fiches de présences vacances avant d'arriver à votre rendez-vous.



- Toute modification d'inscription devra être faite par écrit.
- Les inscriptions aux activités et aux sorties ne seront validées qu'après paiement effectué.